

MEMO

Qui peut devenir actionnaire de DCNS ?

Les personnels salariés du groupe peuvent bien sûr devenir actionnaire de DCNS mais également :

► les personnels ouvriers d'état et Techniciens Statut Ouvrier mis à la disposition de DCNS par l'état.

► les anciens salariés ayant été employés par DCN SA, c'est-à-dire ayant pris leur retraite après avoir pris un contrat avec DCN SA ou pour les personnels à statut ouvrier après le décret de mise à disposition c'est-à-dire ... 2003



Le décret d'ouverture du capital de DCN à THALES

Le décret a été publié au Journal Officiel le 27 mars 2007.

L'état cède 25% du capital de DCN à THALES soit 14 075 000 actions pour un prix de base de 569 100 000 euros.

Ce prix pourra être majoré en fonction des résultats du groupe, de l'obtention de contrats supplémentaires par DCN.

L'état accorde également à THALES une option d'achat exerçable entre le 30 mars 2009 et le 29 mars 2012 qui lui permettrait de porter sa participation à 35% du capital.

Le décret précise à l'article 4 que 1 563 888 actions sont réservées pour la souscription des salariés et anciens salariés, ainsi qu'au personnel de l'Etat mis à la disposition de DCN et ses filiales.

Rectificatif :

Dans la lettre d'avril nous annoncions un montant de 10€ pour l'action DCNS.

En fait ce montant sera de 43 €. Ce prix sera réduit pour les personnels de DCNS en fonction de la décote et de l'abondement qui nous serons proposés.

REVUE DE PRESSE

Le jackpot de l'épargne salariale

Les actionnaires s'enrichissent et les salariés ont le droit eux aussi à leur part du gâteau.

Ils sont 8 millions à percevoir une participation aux bénéfices ou un intéressement aux résultats.

Ainsi le personnel de GDF, qui a pu acheter (décote) des actions du gazier au moment de son introduction en bourse en juillet 2005 a déjà gagné plus de 90%.

Et la fiscalité, parlons-en, le Plan Épargne Entreprise est un must, après 5 ans d'indisponibilité, vous êtes libre de récupérer votre mise, augmentée des produits de sa gestion, en franchise d'impôt sur les plus-values.

Lu dans :

La vie financière

Mieux Vivre votre argent

Conseil : le guide de l'actionnaire salariés 2007 est disponible à la vente sur le site www.fas.asso.fr



Directeur de la Publication : Frédéric Hasse

Rédacteur en Chef : Nicolas Damourette

Comité rédactionnel : Laurence Chanu,

Fabrice Dumas, Pascale Guerlach,

Hélène Mourniac, Barbara Olszak,

Thierry Saint - Orens

Conception/Réalisation : Pascale Guerlach,

Hélène Mourniac

Crédits photos : x

N° ISSN : en cours

Adresse

Association Loi 1901

10, rue Sextius Michel 75015 Paris

Message : aspa_dcns@hotmail.com

Notre raison d'être :
la défense de vos intérêts d'actionnaire

Retrouvez-nous sur le web :

www.aspadcns.com



Sommaire :

- Réunion du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration a tenu sa première réunion le 27 avril 2007. Il a tout d'abord pris acte de la démission d'Alain Tanguy pour cause d'incompatibilité de sa participation au Conseil avec ses responsabilités dans l'entreprise, et selon les dispositions prévues aux statuts coopté en remplacement Henri de Bronac.

Lire la suite... P.1

- L'ASPA rassemble 200 adhérents

L'ASPA DCNS qui compte déjà deux cents membres est implantée dans la plupart des établissements de DCNS et dispose dans ceux-ci de représentants.

Lire la suite... P. 2-3

- Témoignage de Pascal Lesage, adhérent de l'ASPA DCNS

J'ai été actionnaire salarié chez ELF et cette expérience me permet de dire qu'il y a plusieurs avantages à cela, notamment d'affirmer son appartenance à l'entreprise.

Lire la suite... P. 3

Dans ce numéro :

DOSSIER 2
L'ASPA DCNS, des chiffres au témoignage

MEMO 3
Qui peut devenir actionnaire de DCNS ?

REVUE DE PRESSE 4
Le jackpot de l'épargne salariale

Editorial

Après mon élection au conseil d'administration, je souhaitais participer activement à la vie de l'association, c'est ainsi que j'ai accepté avec plaisir le rôle de rédacteur en chef du bulletin d'information. Je ne vous cache pas que cette fonction est nouvelle pour moi, néanmoins je suis confiant car je peux m'appuyer sur un comité de rédaction compétent et motivé.

Nous voulons réaliser un bulletin à diffusion trimestrielle destiné à informer nos adhérents sur l'actualité de l'association, l'activité du conseil d'administration, les enjeux de

l'actionnariat salarié et une sensibilisation à la finance. Ce bulletin vise aussi à établir un lien avec l'environnement DCNS comme le COMEX, les syndicats, les autorités de tutelle ainsi que les associations hors DCNS telles que la Fédération française d'Actionnaires Salariés et anciens salariés ou l'Association du Personnel Actionnaire de Thales...

Je compte donc sur vous, chers lecteurs, pour nous faire parvenir vos remarques afin que ce bulletin réponde à vos attentes. Bonne lecture !



Nicolas Damourette

ACTUALITÉ

Réunion du Conseil d'Administration

par Christian Falck

Le Conseil d'Administration a tenu sa première réunion le 27 avril 2007. Il a tout d'abord pris acte de la démission d'Alain Tanguy pour cause d'incompatibilité de sa participation au Conseil avec ses responsabilités dans l'entreprise, et selon les dispositions prévues aux statuts coopté en remplacement Henri de Bronac. Le Conseil d'Administration a ensuite élu son Bureau qui est dorénavant composé comme suit :

Le Bureau 2007

Président : Frédéric Hasse

Secrétaire : Christian Falck

Secrétaire adjoint : Claude Ragusa

Trésorier : Henri Brisson

Trésorier adjoint : Emmanuel Aris

Vice Président relations Siège : Thierry Chappe

Vice Président Communication / Marketing : Pascale Guerlach

Vice Président : Jean-Pierre d'Hérouville

Henri de Bronac a par ailleurs accepté de se charger des relations extérieures (hors DCNS), et Jérôme Kerjouan d'assurer la fonction de Webmaster. Philippe Pradier, Thierry Saint-Orens et Nicolas Damourette assisteront également le Bureau dans ses activités.

Les débats ont porté sur l'organisation de l'association et les actions à mener dans les différents sites pour obtenir sa meilleure représentativité ; Claude Ragusa est chargé par le Président d'animer et coordonner ces actions. Le Président a enfin présenté l'état de ses démarches d'information vers les représentants du personnel DCNS, qui reçoivent un accueil globalement positif.

Le conseil tiendra sa prochaine réunion en septembre 2007, notamment en vue d'organiser une Assemblée Générale Extraordinaire qui sera nécessaire pour officialiser l'évolution du nom d'ASPA DCN en ASPA DCNS en liaison avec le changement de dénomination juridique de l'entreprise.

DOSSIER L'ASPA DCNS, des chiffres au témoignage

Repères en quelques dates...

>> **Octobre 2005 – Janvier 2006**
Évaluation : recherche de « sympathisants à l'idée » par le bouche à oreille

>> **Janvier 2006**
Identification de correspondants sur les sites Constitution d'un Bureau provisoire

>> **Avril 2006**
Dépôt des statuts à la préfecture de Paris Publication au Journal Officiel
Présentation de l'ASPA DCN à Jean-Marie Poimboeuf

>> **Mai 2006 – Décembre 2006**
« Discretion » compte tenu du retard du processus convergence et des discussions au CCE
Recueil d'adhésions par le bouche à oreille
Préparation de supports de communication

>> **Décembre 2006**
Participation aux deux séminaires Actionariat Salarié RH - COM

>> **Janvier 2007**
Début des rencontres avec les délégués centraux des syndicats : CGC, UNSA, CFDT
Reprise de la campagne d'adhésion
Réunions d'information Brest - Mourillon

>> **Février 2007 :**
Ouverture d'une adresse e-mail : aspa_dcns@hotmail.fr
Campagne « Parrainage » par e-mail

>> **Mars 2007**
Première Assemblée Générale : Élection du Conseil d'Administration

>> **Juin 2007**
Rencontre avec Hervé Dufoux, DRH DCNS et Vincent Jestin, Chef de Projet ORS



« Fondée sur les valeurs de DCNS, l'ASPA DCNS est une association de salariés et personnels mis à disposition, réunis par l'esprit collectif, la passion du métier et la volonté d'entreprendre. »

Frédéric Hasse, Président de l'ASPA DCNS

Témoignage de Pascal LESAGE

Adhérent de l'ASPA DCNS

Chef du département Ingénierie MCO, DCNS TOULON

Par Thierry Saint-Orens

« J'ai été actionnaire salarié chez ELF et cette expérience me permet de dire qu'il y a plusieurs avantages à cela, notamment d'affirmer son appartenance à l'entreprise.

Le fait d'adhérer à un groupement d'actionnaire salarié permet d'avoir accès aux informations sur la société autre que par le biais des CE ou CCE.

L'association des porteurs d'actions offre aussi la possibilité de créer des liens avec d'autres personnes sur d'autres sites et de pouvoir aborder tous les sujets touchant la société.

Lorsque l'entreprise est cotée, on peut observer les réactions immédiates du marché en fonction des décisions prises.

Concernant la partie financière, lorsque j'étais actionnaire salarié chez ELF, nous avions un placement avec un abondement* de 1 action offerte par ELF pour 1 action achetée jusqu'à 100 actions et 1/2 action offerte au delà de 100. Le nombre total des actions dont on pouvait disposer était plafonné. Je me rappelle également que nous avions une garantie sur la valeur de rachat : celle-ci ne pouvait être inférieure à la valeur d'acquisition.

Lors du rachat par TOTAL, le groupement des actionnaires salariés a pu peser dans l'OPA**, inamicale au départ, classique à l'arrivée. Finalement, la fusion des actions ELF et TOTAL a permis de valoriser à la hausse les actions d'ELF.

Aujourd'hui, concernant DCNS, je pense que nous sommes encore au début du processus. Cependant, être actionnaire salarié est un signal fort vis à vis de l'état, des actionnaires et de nos dirigeants sur la volonté des salariés à « être propriétaire » d'un petit bout de leur entreprise.

Le personnel de DCNS prouve, en devenant actionnaire salarié, sa volonté de participer au devenir de DCNS et démontre également son envie de « s'y investir » durablement ».

* participation de l'entreprise

** Offre Publique d'Achat

L'association rassemble 200 adhérents

par Claude Ragusa

L'ASPA DCNS qui compte déjà près de deux cents membres est implantée dans la plupart des établissements de DCNS et dispose dans ceux-ci de représentants.

Une des missions dévolue au secrétaire adjoint est de piloter et animer le réseau de représentants de l'association.

Le rôle du représentant, auparavant simplement point de contact de l'association évolue. Il devient le responsable local de l'ASPA sur un site DCNS avec pour mission de développer l'image de l'association sur le site et d'en faire la promotion.

Ainsi chaque représentant local se fixera des objectifs et un mode d'action adapté aux caractéristiques locales en accord avec le bureau exécutif de l'ASPA.

La représentativité de l'ASPA, implique de rechercher une cohérence globale au niveau de chaque établissement dans le but de développer un sentiment d'appartenance et de faire progresser le nombre des adhérents.

Promouvoir l'association passe bien sûr par une communication efficace et permanente. Soit par le biais de panneaux d'affichage, soit par la diffusion en interne d'informations écrites donnant aux adhérents mais aussi aux non adhérents une vision claire de ce que peut apporter l'actionariat salarié mais aussi des écueils possibles qu'un actionnaire pourrait rencontrer.

Car la motivation principale retenue par l'ASPA est bien la défense des intérêts de l'entreprise en privilégiant sa pérennité et son développement à long terme plutôt que viser un résultat financier à court terme. C'est à ce titre qu'elle doit œuvrer pour que soient préservées la culture et les valeurs de DCNS.

